



---

# Pont Esclangon : non-lieu du Tribunal. La sécurité avant tout

---

Le non-lieu prononcé par le tribunal administratif le 22 octobre 2021 permet de préserver une traversée sécurisée du Drac pour les piéton-nes, personnes à mobilité réduite et cyclistes sur le pont Esclangon.

La Ville de Grenoble indique qu'elle prolongera l'existence de cette voie sécurisée tant que la situation sera accidentogène sur le pont du Vercors. Les échanges techniques se poursuivent actuellement entre collectivités afin de garantir la sécurité de la traversée.

Gilles Namur, Adjoint à la Nature en ville, aux Espaces publics, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités, déclare :

*« Nous sommes très surpris des propos du vice-président de la Métropole qui appelle la Ville de Grenoble à "entendre raison". Nous l'appelons à faire preuve surtout de responsabilité face aux dangers que courent les piéton-nes, personnes à mobilité réduite et cyclistes sur cette traversée du Drac. Par notre arrêté de septembre, nous avons enfin obtenu qu'il étudie la sécurisation de cette traversée après des demandes restées sans réponses depuis des mois. Refusant à ce stade d'étudier la solution Esclangon pourtant aisée à mettre en œuvre, la Métropole nous a fait parvenir des premières propositions de sécurisation du pont du Vercors. Nous les avons étudiées dès réception avec la plus grande attention. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec la Métropole et la Ville de Fontaine. Plusieurs points nous posent aujourd'hui encore des questions, questions que nous ne prenons pas à la légère car elles concernent la sécurité des piéton-nes, notamment les plus vulnérables, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes de tous âges. Leur sécurité n'est pas une variable d'ajustement, nous agissons de manière lucide et responsable. Grâce à la décision du tribunal, nous regarderons et étudierons sereinement ces enjeux dès la semaine prochaine afin de garantir la sécurité des habitantes et habitants. Nous sommes convaincus qu'une solution peut être trouvée rapidement en lien avec les associations spécialisées pour garantir une traversée sécurisée soit sur le pont du Vercors soit sur le pont Esclangon, en fonction des phases du chantier. »*